



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 22 juin 2018

Assemblée plénière La Région adopte un Plan d'intervention pour l'eau

Réunie en Assemblée plénière sous la présidence de Carole Delga, le 22 juin 2018, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a adopté son Plan d'intervention pour l'eau. Présenté par la vice-présidente Agnès Langevine, il poursuit l'ambition régionale de mener une action exemplaire et innovante en matière de gestion intégrée de l'eau.

« Nous avons en Occitanie un patrimoine lié à l'eau d'une grande richesse. Afin de préserver cette ressource vitale, il s'avère indispensable que la Région apporte sa contribution pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés.. Les épisodes de sécheresses et d'inondations impactent fortement notre territoire et nous ne pouvons plus ignorer les effets du changement climatique. Se préparer face à ces risques hydrologiques, c'est préserver ce bien commun qu'est l'eau, maintenir la qualité du cadre de vie de nos habitants, de leur environnement, et assurer à tous un accès durable. C'est pourquoi je souhaite que la Région assume son rôle dans la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de gestion de l'eau » a notamment annoncé Carole Delga.

Le Plan d'intervention adopté se compose d'un programme d'actions et de trois dispositifs d'interventions financières pour une gestion intégrée de l'eau, sous tous ses aspects : de la gestion durable de la ressource, à la préservation et la restauration des milieux aquatiques et la prévention et la réduction des risques d'inondation. Il s'inscrit également dans une collaboration étroite avec les autres politiques régionales en matière de transition écologique et énergétique, mais aussi d'agriculture, de tourisme, de développement économique, de formation, etc.

La Région souhaite également favoriser les aménagements économes en eau, adaptés au climat (notamment pour les espaces verts), peu vulnérables aux inondations et optimiser le patrimoine naturel que constituent les milieux aquatiques régionaux. En matière d'innovation, elle soutient des projets de recherche et la mise en œuvre d'opérations pilotes, notamment sur les ressources alternatives, comme la réutilisation des eaux usées ou la recharge artificielle des nappes.

De ce fait, la Région s'engage à promouvoir de bonnes pratiques, sur tous les territoires d'Occitanie. Le Plan d'intervention prévoit, par ailleurs, une utilisation des concessions hydrauliques du territoire comme « zones d'expérimentation » afin d'apporter des solutions et des modes de gestion plus vertueux.

La Région adopte les statuts de l'Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie

L'Agence Régionale de la Biodiversité se présente comme un outil opérationnel, afin de permettre à la Région de démultiplier son action au sein de son territoire. Parmi les missions qui lui sont confiées, voici 3 axes structurants :

- La valorisation de la connaissance et la mobilisation citoyenne autour d'un Observatoire régional de la biodiversité Occitanie ;
- La mise en relation des différents acteurs avec la création d'un réseau des gestionnaires et d'un forum des acteurs de la biodiversité ;
- L'accompagnement des porteurs de projets à travers notamment un appui technique et administratif.

L'Occitanie poursuit et amplifie sa démarche Région à énergie positive (REPOS)

Afin d'agir concrètement sur la transition énergétique, la Région souhaite diviser par deux la consommation d'énergie par habitant et multiplier par trois la production d'énergies renouvelables d'ici 2050.

Dans cette dynamique, la Région a voté le lancement d'un nouvel appel à projets pour le développement des projets d'énergies renouvelables territoriaux et la reconduction de 3 appels à projets relatifs au photovoltaïque en autoconsommation, aux énergies renouvelables coopératives et citoyennes et à la réalisation de « bâtiments NoWatt », sobres et économes en énergie.

■ **Contact presse :**

Nina Wöhrel : nina.wohrel@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 58 // 07 72 24 84 17

Service presse : service.presse@laregion.fr

Suivez-nous sur le compte Twitter du service presse : [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)